

Écrit par le 25 avril 2026

Harmonie Mutuelle lance son appel à projets dans le Vaucluse



Jusqu'au 16 avril 2026, les entrepreneurs vauclusiens de moins de 20 salariés sont invités à candidater à la 7^e édition du Prix Santé Entrepreneurs porté par [Harmonie mutuelle](#). À la clé : des dotations financières pouvant atteindre 15 000 euros au niveau national et un accompagnement en coaching santé. L'objectif : récompenser des initiatives concrètes en faveur de la santé au travail, de la solidarité entrepreneuriale et de la transition écologique.

En Vaucluse, où le tissu économique repose majoritairement sur les TPE (Très petites entreprises), les artisans, commerçants et indépendants, la question de la santé au travail est stratégique. C'est sur ce terrain que s'inscrit le Prix Santé Entrepreneurs, dont la septième édition est désormais ouverte aux candidatures.

La stratégie du bien être en entreprise

Première entreprise mutualiste à mission, Harmonie Mutuelle, membre du [groupe VYV](#), premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, revendique une approche globale de la performance : intégrer la santé et la qualité de vie au travail (QVCT) comme leviers de pérennité

Écrit par le 25 avril 2026

économique. Une conviction que résume Robert Jimenez, directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse : « Intégrer la santé dans une démarche globale de performance est une condition de réussite et de longévité entrepreneuriales. »

Des actions concrètes, discrètes, mais décisives

Le prix s'adresse aux structures de moins de 20 salariés, adhérentes ou non de la mutuelle. Les initiatives éligibles sont volontairement larges, à condition qu'elles aient un impact positif mesurable.

Aménagement des bureaux, horaires adaptés, pratique sportive...

Aménagement innovant des locaux pour limiter les troubles musculosquelettiques, mise en place d'horaires adaptés, incitation à la pratique sportive, ateliers de prévention, groupes de soutien psychologique entre dirigeants, dispositifs d'entraide en cas de coup dur : autant d'actions qui, bien que modestes à l'échelle d'une TPE, peuvent transformer durablement le quotidien professionnel.

La santé du dirigeant

La transition écologique constitue également un axe fort : réduction des émissions de CO₂, circuits courts, recyclage des matériaux, sobriété énergétique. Autant de démarches qui croisent désormais les enjeux de santé, d'environnement et d'attractivité. Alors que l'absentéisme, les risques psychosociaux et l'épuisement des dirigeants de petites structures sont régulièrement pointés par les observatoires nationaux, ces initiatives prennent une dimension particulière. La santé de l'entreprise commence souvent par celle de son dirigeant.

Une reconnaissance régionale et nationale

Le dispositif se déploie en deux temps. Une première sélection régionale désignera, en mai, les lauréats locaux. Les trois premiers recevront respectivement 1 000€, 750€ et 500€, assortis d'une séance de coaching santé.

Une phase tout d'abord départementale, régionale puis nationale

Les projets primés accéderont ensuite à la phase nationale. Le public sera appelé à voter, ses voix comptant pour moitié, aux côtés de celles d'un jury composé d'élus et de collaborateurs d'Harmonie Mutuelle. Les dotations nationales sont significatives : jusqu'à 15 000€ pour le premier prix, auxquels s'ajoutent plusieurs 'coups de cœur' thématiques, parmi lesquels la transition écologique, QVCT, experts-comptables, commission Entrepreneurs.

Gagner en visibilité

Le prix ouvre un espace de visibilité et de mise en réseau. Harmonie Mutuelle rappelle d'ailleurs son engagement auprès d'écosystèmes d'accompagnement tels que le [Réseau Entreprendre](#) ou [ApeSa](#) spécialisés dans le soutien aux dirigeants en difficulté. Dans un territoire comme le Vaucluse, où la vitalité économique repose sur l'énergie de milliers de petites structures, cette mise en lumière d'initiatives responsables prend une résonance particulière. Elle interroge, en creux, le modèle entrepreneurial de demain : plus attentif à l'humain, plus solidaire, plus durable.

Les infos pratiques

[Harmonie mutuelle](#). 7e édition du Prix Santé Entrepreneurs. Appel à candidatures Vaucluse. Date limite

Écrit par le 25 avril 2026

de candidature : 16 avril 2026 à 12h. Annonce des lauréats régionaux : première quinzaine de mai 2026. Inscription par courriel [ici](#). Candidature en ligne [ici](#).

L'avignonnais FRDP reçoit le prix Santé Entrepreneurs d'Harmonie Mutuelle



L'avignonnais FRDP distingué par le prix Santé Entrepreneurs d'Harmonie Mutuelle

Harmonie Mutuelle vient de dévoiler les 3 lauréats régionaux de son prix Santé Entrepreneurs visant à distinguer les initiatives entrepreneuriales qui favorisent la santé au travail et la transition écologique. L'avignonnais **FRDP**, fabricant de fruits et légumes surgelés bio, figure dans ce palmarès. A ce titre, la PME vauclusienne va concourir au prix national qui sera décerné fin novembre.

Ecrit par le 25 avril 2026

Harmonie Mutuelle a dévoilé son podium des 3 entreprises régionales primées dans le cadre de son Prix Santé Entrepreneurs 2025 pour la zone Paca-Corse. Avec cette distinction, la mutuelle des entreprises accompagnant plus de 165 000 entrepreneurs, entend récompenser les initiatives entrepreneuriales favorisant la santé au travail et la transition écologique.

Parmi les 470 entrepreneurs candidats dans la région, c'est l'entreprise avignonnaise FRDP qui a obtenu la première place. La société vaclusienne a été retenue pour son projet d'intégration nommé 'Horizon Handicap'.

Producteur et distributeur de fruits et légumes bio surgelés à destination d'industriels de l'agroalimentaire, de la restauration collective et de particuliers via [la marque Bioregard](#), la FRDP s'est engagée depuis 2022 dans ce projet ayant pour ambition d'intégrer au sein de l'entreprise des personnes en situation de handicap.



L'entreprise avignonnaise FRDP a obtenu la première place du prix régional d'Harmonie Mutuelle.
Crédit :DR/FRDP

Intégration modèle de salariés handicapés

Pour ce faire, bien que non assujettie à l'obligation d'emploi, l'entreprise s'est attelée depuis 3 ans à ce projet d'intégration et d'aménagement de postes. Une première phase a permis de sensibiliser les salariés aux enjeux du handicap en milieu professionnel, de faire tomber les stéréotypes et d'informer sur les droits liés à la RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Cette démarche, en lien avec la politique RSE de l'entreprise, a encouragé l'expression des salariés sur leurs problématiques de santé et leur impact au travail. Les initiatives de sensibilisation ont rapidement mené à des aménagements concrets pour 4 salariés. Trois aménagements de poste ont été réalisés avec la collaboration de Cap Emploi, du service de santé au travail et de [l'AGEFIPH](#) (Association de gestion du

Ecrit par le 25 avril 2026

fonds pour l'insertion des personnes handicapées). Pour le quatrième collaborateur concerné, la compensation a pris la forme d'un accompagnement individuel et d'un aménagement d'horaires, assurant un soutien personnalisé. Par ailleurs, un avantage social significatif a été introduit : quatre jours de congés supplémentaires ont été mis en place pour simplifier la gestion des rendez-vous et des démarches médicales, marquant un engagement fort en faveur du bien-être des équipes

Fondée en 1997, la société FRDP-Bioregard avait pour objectif de soutenir les approvisionnements de transformateurs régionaux en fruits et légumes frais bio. L'entreprise vauclusienne, qui regroupe plus d'une quinzaine de collaborateurs et traite environ 15 000 tonnes de fruits et légumes bio surgelés, est dirigée par [Marc Montluçon](#), président, et par [Vincent Reveniault](#), directeur général et associé entré dans l'entreprise il y a plus de 15 ans.

Un trio pour représenter la région

« Nous sommes fiers d'accompagner les entreprises dans leurs démarches de qualité de vie au travail et d'actions en faveur de l'environnement, se félicite [Robert Jimenez](#), directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse chez Harmonie Mutuelle au sein du groupe VYV. Chez Harmonie Mutuelle, nous sommes convaincus qu'intégrer la santé et/ou l'environnement dans une démarche globale de performance est une condition de réussite et de longévité entrepreneuriales. Avec le Prix Santé Entrepreneurs, nous valorisons les initiatives innovantes menées dans les territoires, au service de la santé, du bien-être, de la préservation environnementale et de la solidarité entre entrepreneurs. Une mission qui est au cœur de notre raison d'être. Bravo aux 3 lauréats pour ces beaux projets. »

Lors de cette distinction régionale, l'espace de bien-être pluridisciplinaire [Centre Ô Ressource](#), basé à Antibes, et le studio digital [Synthes'3d](#) implanté à Aix-en-Provence, obtiennent respectivement les 2^e et 3^e places de cette édition 2025 du Prix Santé Entrepreneurs Paca & Corse. A ce titre, les 3 entreprises défendront les couleurs de la région Sud lors de la grande finale nationale.

Dans ce cadre, elles pourront tenter de remporter l'un des 7 prix nationaux, à l'issue d'une phase de vote ouverte au public qui sera dévoilée le jeudi 27 novembre prochain